

## AVIS DE CONCOURS

### 1<sup>ère</sup> Année de la licence professionnelle : Entraînement Sportif

L'Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports organise, **du 12 au 15 octobre 2021**, le concours d'accès à la première année de la licence professionnelle filière "Entraînement Sportif", au titre de l'année universitaire **2021/2022**.

**Nombre de places : 40 places**

#### **Conditions de candidature**

- Baccalauréat scientifique (Baccalauréat toutes séries pour les sportifs de haut niveau).
- Année d'obtention du Baccalauréat : **2021, 2020 et 2019**.
- Vécu sportif justifié

#### **Dossier de Candidature**

Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

- Le formulaire de candidature (joint au présent avis) dûment renseigné et signé
- Copie du Baccalauréat
- Copies certifiées conformes des relevés des notes de l'examen régional et national du Baccalauréat
- La licence fédérale et les pièces justificatives de la performance sportive (**obligatoires**)
- Copie de la carte nationale d'identité
- Une autorisation de passer le concours pour les candidats fonctionnaires.
- 01 photo d'identité récente, à coller sur le formulaire de candidature

#### **Modalités d'admission**

- Présélection sur dossier ;
- Epreuve écrite en français évaluant la rédaction et les connaissances (une note inférieure à 7/20 est éliminatoire) ;
- Epreuves pratiques évaluant les aptitudes physiques et la spécialité sportive (ne passeront à l'entretien oral que les candidats ayant satisfait aux épreuves pratiques) ;
- Entretien oral devant un jury.

#### **Dates importantes**

- Vendredi 17 septembre 2021 : Début de réception des dossiers de candidature
- Mercredi 06 octobre 2021 avant 14h00 : Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature
- Samedi 09 octobre 2021 : Publication de la liste des candidats convoqués au concours
- Lundi 12 octobre 2021 : Début des épreuves du concours
- Samedi 16 octobre 2021 : Publication de la liste des candidats définitivement admis

#### **IMPORTANT :**

- Les dossiers de candidature doivent être **directement**, du lundi au vendredi de 9h à 15h, au Centre National des Sports Moulay Rachid (CNSMR), km 12, route de Meknès, salé (à proximité de Dar Sikka),. **Les candidatures reçues par courrier seront rejetées.**
- Les listes des candidats convoqués à chaque étape du concours seront publiées sur le site web (www.irfc.ma). Cette publication est considérée comme étant une convocation à passer l'épreuve suivante.
- **Les candidats convoqués à passer le concours doivent présenter, le jour du concours, un certificat médical récent attestant l'aptitude physique, pour les autoriser à passer les épreuves sportives.**
- La liste des candidats définitivement admis sera publiée sur le site web (www.irfc.ma) et au CNSMR.
- Pour les candidats fonctionnaires qui seront admis au concours, la décision de poursuivre les études à plein temps est obligatoire pour l'inscription.
- A l'IRFC, la présence aux cours est obligatoire et le régime d'études n'est pas interne.

